

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 2 juillet 2013 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :	M.M.	Christian Baril	maire
		Daniel Demers	conseiller siège #1
	M ^{me}	Sylvie Demers	conseillère siège #2
	M.	René Caron	conseiller siège #5
Sont absents :	M.	Daniel Lahaie	conseiller siège # 3
		André Potvin	conseiller siège #4
		Ulrich Binggeli	conseiller siège #6

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. Madame France Grimard fait fonction de secrétaire-trésorière. La séance débute par une prière. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2013-07-162

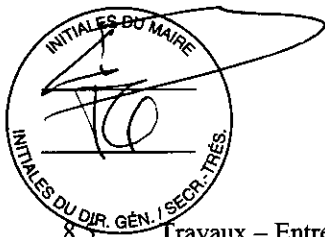
M^{me} Sylvie Demers propose d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant les points :

- 8.8 : Règlement sur le protection des eaux - Demande d'amendements;
- 9.2 : Côte illégale – Près du 2200-2210 Marie-Victorin;
- 9.3 : Demande de soumission devis technique - Rénovation phare;
- 9.4 : Achat de poteaux de granit.

Tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 juin 2013 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Emploi d'été;
 - 5.3 Fermeture de bureau - Vacances;
 - 5.4 Terrain lot 120P – Correction de résolution;
 - 5.5 Séance de conseil – Novembre 2013;
 - 5.6 Service juridique - Facturation;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
 - 6.2 Dépôt des indicateurs de gestion;
7. TRANSPORT :
 - 7.1 Rang Saint-Joseph – Lignage;
 - 7.2 Appel d'offres pour l'entretien et le déneigement – Voies d'accès et trottoirs;
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 8.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts;
 - 8.2 Génératrice – Offre de services, entretien préventif;
 - 8.3 Offre de services professionnels – Plan et devis;
 - 8.4 Travaux – Cunette;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 8.5 Travaux – Entrée de service 12e Avenue;
8.6 MRC de Lotbinière, site d'enfouissement – États financiers 2012;
8.7 Demande de soumissions – Dépisteur de fuites;
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
9.1 Rapport de permis émis en juin 2013;
10. LOISIRS ET CULTURE
10.1 Comité de loisirs, camping Cap à la Roche - Demande de commandite;
10.2 Terrain de tennis – Prêt;
10.3 Achat de banc;
11. QUESTIONS DIVERSES;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 JUIN 2013

3.1 Approbation

RÉSOLUTION #2013-07-163

Sur proposition de M. Daniel Demers, le procès-verbal de la séance du 4 juin 2013 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Point reporté

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour :

- Droit acquis haut du talus - Accepté;
- Déverbalisation des cours d'eau qui ne rentre pas dans la définition du code municipal;
- Demande de médiation - Office du tourisme de Bécancour (Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Marie-de-Brandford, Saint-Sylvère, Ville de Bécancour).

5.2 Étudiant

RÉSOLUTION #2013-07-164

La directrice générale informe que nous n'avons pas d'étudiant pour la saison estivale.

Sur proposition de M. René Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre une annonce pour l'embauche d'un journalier(e) à temps partiel sur appel pour l'été. Le salaire offert est de 11,00 \$ /heure.

5.3 Fermeture de bureau - Vacances

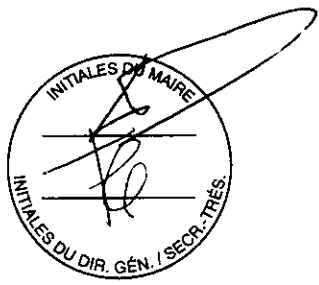
RÉSOLUTION #2013-07-165

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer le bureau municipal du 21 juillet au 3 août inclusivement en raison des vacances estivales.

5.4 Terrain de lot 120P – Correction résolution

RÉSOLUTION # 2013-07-166

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter à la résolution 2013-04-068 que M. Christian Baril, maire et France Grimard, directrice générale soient mandatés pour signer tous les documents relatifs à la transaction.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.5 Séance de conseil – Novembre 2013

RÉSOLUTION # 2013-07-167

Considérant que l'année 2013 est une année d'élection au niveau municipal;

Considérant qu'un élu doit être assermenté avant de commencer son mandat;

Considérant que s'il y a élection, la séance ordinaire du mois de novembre ne peut avoir lieu le 1^{er} mardi du mois, car les nouveaux élus ne seront pas assermentés;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité ds conseillers présents que le calendrier des séances ordinaires établi par résolution à la séance ordinaire du 6 novembre 2012 soit modifié : la séance ordinaire du mois de novembre 2013 sera tenue le mardi 12 novembre au lieu de mardi 5 novembre.

Un avis public sera affiché aux endroits prévus par la loi à cet effet.

5.6 Service juridique – Facturation

RÉSOLUTION # 2013-07-168

Considérant la facture de la firme Joli-Cœur, Lacasse S.E.N.C.R.L. au coût de 522,50 \$ plus les taxes applicables, pour des honoraires qui ne sont pas inclus dans le service annuel;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture de Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L. au montant de 522,50 \$ plus les taxes applicables.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Présentation des comptes

RÉSOLUTION #2013-07-169

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2013 00 298 à 2013 00 360 inclusivement ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2013-07, pour un total 88 612,08 \$.

6.2 Dépôt des indicateurs de gestion

RÉSOLUTION #2013-07-170

Considérant que les indicateurs de gestion 2013 ont été complétés et transmis au ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire le 26 juin dernier;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les indicateurs de gestion 2012.

7. TRANSPORT

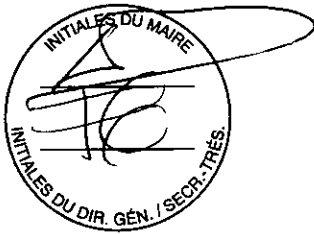
7.1 Rang Saint-Joseph – Lignage

RÉSOLUTION #2013-07-171

Considérant qu'une pétition a été déposée par des résidents du rang Saint-Joseph mentionnant qu'il est vital pour tous les automobilistes que le lignage de rue soit effectué à l'été 2013 dans le rang Saint-Joseph;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- des soumissions de gré à gré soient demandées à 2 entrepreneurs pour des travaux de lignage de rue dans le rang Saint-Joseph sur une longueur de 5,58 kilomètres;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- que soit acceptée la plus basse soumission conforme.

7.2 Appel d'offres pour l'entretien et le déneigement – Voies d'accès et trottoirs RÉSOLUTION #2013-07-172

Considérant la demande de soumissions, par invitation, pour le déneigement et l'entretien des voies d'accès et des trottoirs de la municipalité.

Considérant que 2 soumissions ont été reçues en date du 27 mai 2013 à 11 heures;

Considérant qu'une seule soumission est conforme et que celle-ci accuse un écart important avec le montant budgété;

Construction Pérusse inc. :	44 840,25 \$ (1 an)	112 100,63 \$ (3 ans)
Taxes incluses	Taxes incluses	Taxes incluses

Considérant l'article 938.3 du code municipal : *Dans le cas où une municipalité a, à la suite d'une demande de soumissions, reçu une seule soumission conforme, elle peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie par la municipalité.*

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale pour rencontrer le mandataire de l'entreprise Construction Pérusse inc. pour voir à la possibilité d'une entente.

Le point est reporté à une séance ultérieure.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'avril 2013 est de 475,60 m³ (104 632 gallons impériaux).

8.2 Génératrice – Offre de services, entretien préventif RÉSOLUTION #2013-07-173

Considérant l'offre de service de l'entreprise Génératrice Drummond pour l'entretien préventif de la génératrice à la station d'eau potable au coût de 412,80 \$ pour l'entretien et 173,25 \$ pour les pièces plus les taxes applicables, pour la période du 1er mars 2013 au 28 février 2014;

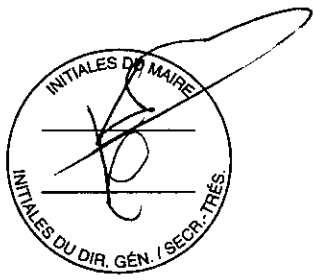
Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de l'entreprise Génératrice Drummond pour l'entretien préventif de la génératrice à la station d'eau potable au coût de 412,80\$ pour l'entretien et 173,25 \$ pour les pièces plus les taxes applicables.

8.3 Offre de services professionnels – Plan et devis RÉSOLUTION #2013-07-174

Considérant qu'une demande de soumission de gré à gré inc. a été faite pour la réalisation de plan et devis pour des travaux d'installation d'égout pluvial et de réfection de la chaussée sur la rue Poisson sur une partie de la 18^e Avenue au mois de juin.

Considérant que les élus désirent avoir un 2^e soumissionnaire;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande de soumission de gré à gré à la firme Roy-Vézina et associés pour la réalisation de plan et devis pour des travaux d'installation d'égout pluvial et de réfection de la chaussée sur la rue Poisson et sur une partie de la 18^e Avenue.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

8.4 Travaux - Cunette **RÉSOLUTION #2013-07-175**

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'octroi du contrat accordé à l'entreprise Gainex inc. pour la réalisation d'une cunette dans le 3^e Rue au montant de 650\$ plus les taxes applicables.

8.5 Travaux – Entrée de service 12^e Avenue **RÉSOLUTION #2013-07-176**

Considérant que dans la semaine du 8 juillet des travaux seront effectués par nos inspecteurs dans le 12^e Avenue;

- Branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux;
- Réparation de vanne de rue.

Considérant que ces travaux demandent :

- la fermeture de la 12^e Avenue du numéro 259 au numéro 355;
- la fermeture de l'eau pour une partie de la journée.

Sur proposition de M. René Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander les services de 2 employés de la firme André Bouvet ltée pour permettre que les travaux se réalisent dans le cadre d'une seule journée.

8.6 MRC de Lotbinière, site d'enfouissement – États financiers 2012 **RÉSOLUTION #2013-07-177**

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre note du dépôt des états financiers pour l'exercice 2012 de la MRC de Lotbinière pour le service de gestion des matières résiduelles, démontrant un surplus d'exercice de 280 447 \$.

8.7 Demande de soumissions – Dépisteur de fuite d'eau **RÉSOLUTION #2013-07-178**

Considérant que la consommation d'eau s'avère plus grande depuis presque 1 an dans le réseau d'aqueduc, centre du village;

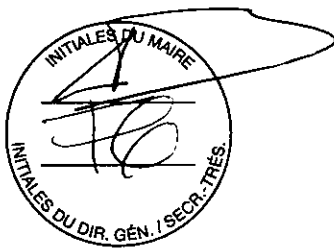
Considérant que l'on peut supposer qu'il y a peut-être des fuites non détectées;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une soumission de gré à gré à l'entreprise Localisation Bois-Franc inc. pour le dépistage d'éventuelles fuites d'eau dans le réseau de distribution d'eau et d'en localiser les emplacements.

8.8 Règlement sur le protection des eaux - Demande d'amendements **RÉSOLUTION #2013-07-179**

Sur proposition de M. René Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner que la municipalité appuie la conférence des éluEs et des scientifiques et formulent les demandes suivantes au gouvernement :

1. Que le projet de loi 37 intitulé Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste soit retiré et remplacé par un décret fixant un moratoire sur la recherche, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures par fracturation, dans tous les substrats, sur l'ensemble du territoire du Québec, et que ce moratoire demeure en vigueur jusqu'à l'établissement d'une preuve nettement prépondérante de l'innocuité du procédé d'extraction;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2. Que soit retirée du projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection la section V du Chapitre III (articles 29-49) jusqu'à ce que des études indépendantes menées dans le cadre des travaux du BAPE aient examiné toute la question de la fracturation et aient fait des recommandations au gouvernement;
3. Que la période de consultation sur l'ensemble du projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection soit étendue jusqu'en 31 mars 2014 et permette un véritable débat démocratique sur cette question;
4. Que le gouvernement prenne pour base des amendements à apporter au projet de règlement les suggestions formulées par les 185 éluEs municipaux qui, en février 2012, ont proposé que les standards suivants soient intégrés dans le projet de règlement;
 - a. Les distances séparatrices entre les sources d'eau et les activités des sociétés gazières, minières et pétrolières doivent être de 2, 6 et 10 km en fonction de la nature de la source d'eau et du nombre de résidents desservis.
 - b. Que pour tout projet de développement dont les activités se dérouleraient à l'extérieur du rayon de protection précédemment énoncé, le ministre ne puisse accorder les permis nécessaires qu'à la suite des consultations menées dans les collectivités locales, celles-ci pouvant se prononcer par référendum sur le projet en cause;
 - c. Que le ministre refuse l'autorisation requise si la majorité des résidents ayant participé au référendum s'oppose aux activités projetées, dans la mesure où au moins 50 % des résidents habilités à voter de la municipalité concernée ont participé au vote;
 - d. Que tout projet de puisement d'eau et tout projet de développement dans le territoire d'une municipalité soient régis par le principe de la compétence pleine et entière de la municipalité pour disposer de la demande;
5. Qu'advenant que le gouvernement refuse de prendre en compte les présentes demandes et qu'il promulgue son projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection malgré l'opposition de la population, que les municipalités intéressées présentent une demande conjointe pour que le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, les autorise, comme le permettent les dispositions de l'article 124 de la Loi sur la qualité de l'environnement, à maintenir les standards de protection des sources d'eau potable institués par le Règlement dit de Saint-Bonaventure et de ses diverses variantes;
6. Que le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs accorde une entrevue au Collectif des cinq experts afin de le sensibiliser, ainsi que ses fonctionnaires, sur le libellé de ces propositions, et ce, avant la promulgation du règlement envisagé.

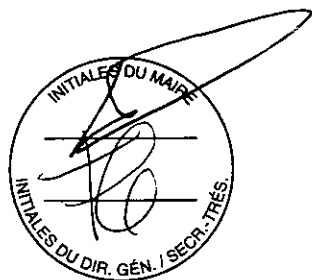
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 Rapport de permis émis en juin 2013

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 10 permis ont été émis au cours du mois de juin pour un montant de 79 400 \$.

9.2 Côte illégale – Près du 2200-2210 Marie-Victorin RÉSOLUTION #2013-07-180

Considérant que la MRC de Bécancour a reçu un avis écrit stipulant qu'il y a une construction illégale d'un chemin dans la falaise près du 2200 et 2210 route Marie-Victorin;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à l'inspecteur en bâtiment, M. Réjean Poisson de :

- Se rendre sur place pour faire un constat des travaux;
- Faire un rapport écrit nous décrivant les travaux et expliquant la légitimité des travaux, s'il y a lieu.

9.3 Demande de soumission devis technique - Rénovation phare

RÉSOLUTION #2013-07-181

Considérant que la réfection du phare, situé à la halte routière, s'avère nécessaire;

Considérant que les coûts de réfection peuvent dépasser 25 000 \$ et que la demande de soumission doit se faire par invitation;

Considérant qu'une description technique détaillée des travaux facilite grandement le processus d'appel d'offres;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Jean Dallaire, architectes pour faire une description technique des travaux à faire pour la rénovation du phare à la halte routière.

9.4 Achat de poteaux de granit

RÉSOLUTION #2013-07-182

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense auprès de la firme Granit DRC pour l'achat de 15 poteaux de granit au coût de 68 \$/poteau plus les taxes applicables pour la réalisation d'une clôture à la halte routière.

Il est également résolu que le transport des poteaux soit arrimé avec le transport des 3 bancs.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Comité de loisirs, camping Cap à la Roche - Demande de commandite

RÉSOLUTION #2013-07-183

Considérant que le club des loisirs du camping Cap à la Roche souligne l'implication de leurs nombreux bénévoles lors d'une fête le 7 septembre prochain;

Considérant que ledit club demande une commandite à la municipalité pour cette fête;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir une commandite d'une valeur de 100 \$, sous forme de 4 bons d'achat de 25 \$ chacun, échangeables dans les commerces de notre municipalité.

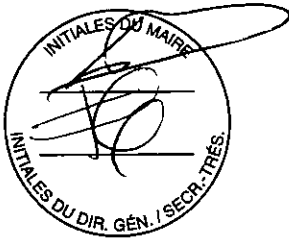
10.2 Terrain de tennis – Prêt

RÉSOLUTION # 2013-07-184

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt du terrain de tennis pour un tournoi qui se déroulera du 18 au 21 juillet inclusivement. M. Denis Demers est nommé responsable de l'évènement.

Il est plus résolu que la minuterie d'éclairage soit désactivée pour la fin de semaine du tournoi.

L'entretien et le ménage du site après le tournoi sont sous la responsabilité du comité organisateur.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

**10.3 Achat de banc
RÉSOLUTION # 2013-07-185**

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat de 3 bancs de granit chez Granit DRC au coût de 349 \$/banc ainsi qu'un frais de transport de 250 \$ additionné des taxes applicables.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Pont – Piste cyclable

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

**13. CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION # 2013-07-186**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 38 sur proposition de M^{me} Sylvie Demers.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire